

MODE D'EMPLOI POUR ADHÉRER AU CONTRAT



POUR ADHÉRER AU CONTRAT SELFVIE

❶ DOCUMENTS A REMPLIR :

- le questionnaire préalable, imprimé en 2 exemplaires
- la demande d'adhésion, imprimée en 2 exemplaires
- la demande d'ouverture d'une option d'arbitrage si vous l'avez choisie, imprimée en 2 exemplaires,
- la demande d'accès Internet à la consultation et à la transaction, imprimée en 2 exemplaires.

❷ DOCUMENTS A RENVOYER A SELFEPARGNE :

- un exemplaire du questionnaire préalable, daté et signé,
- un exemplaire de la demande d'adhésion, daté et signé,
- le chèque à l'ordre d'Oradea Vie,
- la photocopie de votre carte nationale d'identité,
- un exemplaire de la demande d'ouverture d'une option d'arbitrage si vous l'avez choisie.
- un exemplaire de la demande d'accès Internet à la consultation et à la transaction.

❸ EN CONFIRMATION DE VOTRE ADHESION :

- vous recevrez un certificat d'adhésion que vous devrez impérativement conserver
- vous recevrez deux courriers vous informant de votre identifiant et mot de passe internet pour accéder en ligne à votre compte SelfVie.

CAS SPECIFIQUES

Vous êtes expatriés

Vous êtes mineur

Vous n'êtes pas de nationalité française mais résidez en France

Vous êtes mariés sous le régime de la communauté universelle

CONTACTER



0 875 783 748

contact@selfepargne.fr